



# Auessac

Janvier 2013

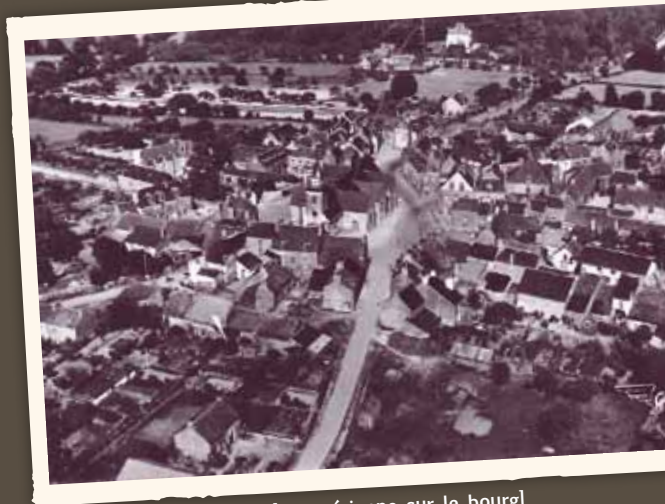


*Vue du centre Bourg sous la neige :  
Bonne et heureuse année 2013 !*

Photo : Gilbert Bauthamy  
1<sup>er</sup> prix du concours photos 2011, catégorie monument



# Le bourg d'Avessac : retour sur le passé et projection sur le présent



[Vue aérienne sur le bourg]



[Rue de Plessé et ses commerces]



[Place de la Fontaine]



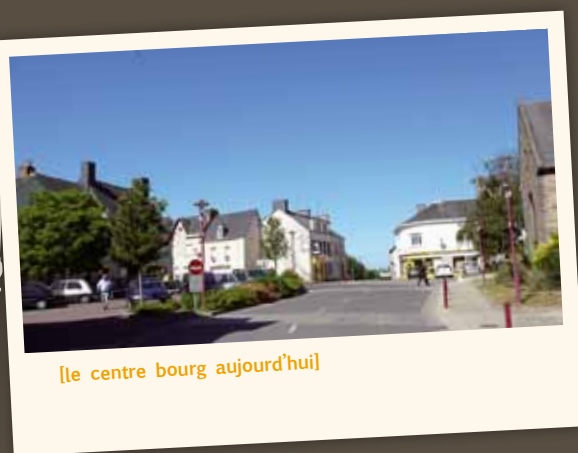
[la place de l'église  
un dimanche]

## Une vie locale à entretenir

[le centre  
bourg hier]



[le centre bourg aujourd'hui]



En ce début d'année, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour l'année 2013.

Dans mon éditorial de janvier dernier, je vous faisais part de mes inquiétudes d'une année difficile sur fond de crise avec des conséquences nationales et européennes douloureuses.

Alors que nous avons besoin de solidarité pour engager les projets de société à venir, nos responsables de tout bord écorchent l'image de l'homme politique qui semble être plus attaché à son égo qu'à s'accorder, par le bon sens, au sort de ses citoyens. Cette approche contradictoire suscite le chacun pour soi, rend individualiste et divise. Il est temps de prendre la mesure du progrès réalisé et de l'amélioration régulière de notre pouvoir d'achat depuis des décennies. Ne sommes-nous pas les générations qui en avons le plus bénéficié ? Alors que le déficit national grossit d'année en année, nous avons le devoir d'économiser et de répartir plus justement nos richesses.

Les élus de base que nous sommes le savent bien, concertation, consultation et décisions les plus équitables sont possibles.

Ceci m'amène, tout naturellement, à faire le point sur les projets qui se sont concrétisés au cours de l'année 2012 :

- > les travaux d'aménagement du cimetière qui le rendent plus accessible et agréable,
- > la mise en place d'un marché local qui crée de la convivialité et offre de nouveaux services. Cependant, cette opération d'abord expérimentale doit être l'affaire de tous pour perdurer. Je remercie le comité de pilotage constitué des commerçants ambulants, sédentaires et d'élus, qui ne manque ni d'engagement ni d'imagination pour animer ce marché,
- > la poursuite de l'aménagement de l'accès aux deux écoles décidé en concertation, contribue indéniablement à renforcer la sécurité. Merci aux parents et aux riverains qui ont fait l'effort de s'adapter aux nouvelles règles de circulation,
- > la réalisation du plateau sportif et la création de jardins pédagogiques à l'école publique du Petit Bois,
- > après consultation des écoles, des associations et des riverains, l'aménagement paysagé du site de Notre-Dame prend forme. Les agents des services techniques ont commencé la plantation de végétaux et d'arbres avec la participation des élèves de nos deux écoles,
- > dès l'été, la mise en ligne de notre site internet [www.mairie-avessac.fr](http://www.mairie-avessac.fr) qui vous offre d'un clic, informations et renseignements. Image moderne de notre commune, il est de plus en plus consulté, et nous continuons à le faire évoluer,
- > A deux reprises, des acteurs de la vie locale, associations, agriculteurs, artisans, commerçants, services de santé et scolaires ont été conviés aux séminaires animés par le bureau d'étude CITTÈ CLAÈS chargé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ; le premier axé sur l'approche agricole et des villages, le second sur le bourg, son urbanisation et ses services. Je remercie les personnes qui se sont prêtées à l'exercice et exprimées autour des deux questions : Avez-vous

aujourd'hui ? Avez-vous demain ? Les échanges recueillis ont permis de dresser un diagnostic et d'échafauder une réflexion sur l'avenir tout en préservant notre identité.



En toute logique, 2013 sera l'année consacrée au P.L.U.. Je vous invite à lire l'article page 9 et à prendre connaissance du déroulement des différentes phases. A plusieurs reprises, la population pourra s'informer par des réunions publiques et des consultations en mairie. Des groupes de travail sont déjà constitués, notamment celui du recensement des zones humides.

L'élaboration d'un P.L.U. fixe, pour une période donnée en fonction des contraintes imposées par les services de l'Etat (SCoT, Grenelle, P.L.H...), les règles d'urbanisme et d'aménagement de notre commune. La municipalité souhaite que les avessacais suivent le déroulement du P.L.U. gage d'échanges et de transparences.

Après avoir consulté les associations, les études pour l'extension de la salle Espace Loisirs sont engagées avec le cabinet d'architectes Gory et associés de La Gacilly. La réalisation des travaux est prévue d'avril à octobre.

Nous maintenons également les travaux d'entretien et de sécurité des bâtiments communaux et poursuivons le programme de voirie.

L'équipe municipale travaille sur des perspectives à moyens termes et prévoit des concrétisations en matière d'acquisition foncière, de logements, de réhabilitation des réseaux d'assainissement et de réduction de consommation d'énergie pour quelques bâtiments dont l'école publique du Petit Bois. Pour cela, une enveloppe conséquente est en discussion avec le Conseil Général et la Communauté de Communes dans le cadre du Contrat de Territoire 2013/2015.

Notre conseil municipal a évolué avec le départ de Frédéric Bloyet. Je tiens à le remercier pour son engagement et son implication dans les différentes commissions.

La commune a reçu, pour la deuxième année consécutive, un prix dans le cadre du concours Fleurs et Paysages. Cette année, nous avons reçu le prix du Conseil Général de la gestion environnementale. Que tous les acteurs qui ont contribué à cette distinction soient remerciés.

A vous toutes et tous, je renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2013.

» ALAIN BOUGOUIN



<b>Le Conseil municipal</b> .....	<b>p.4</b>
<b>Finances</b> .....	<b>p.4</b>
<b>Environnement, Bâtiments communaux et Equipements</b> .....	<b>p.4</b>
<b>Voirie, Agriculture et Urbanisme</b> .....	<b>p.8</b>
<b>Affaires Scolaires et Vie sociale</b> .....	<b>p.11</b>
<b>La Vie des Ecoles</b> .....	<b>p.16</b>
<b>Vie associative, culturelle, sportive et Communication</b> .....	<b>p.19</b>
<b>La Vie des Associations</b> .....	<b>p.21</b>
<b>Informations générales et Vie pratique</b> .....	<b>p.25</b>
<b>Expression au sein du Conseil</b> .....	<b>p.27</b>



## Délibérations d'ordre général votées au Conseil Municipal :

8 NOVEMBRE 2012 :

> Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'ouvrir au tableau des effectifs les postes de technicien supérieur et d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe et de supprimer un poste d'agent de maîtrise et un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

> Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe l'indemnité de conseil de Monsieur Denis L'ANGE, nouveau Receveur municipal, au taux de 100 % du montant résultant de l'application du barème dégressif fixé par l'arrêté interministériel. ●

## FINANCES



## Délibérations votées au Conseil Municipal :

8 NOVEMBRE 2012 :

> Considérant les nouvelles conditions d'attribution de la dotation de solidarité communautaire définies par la CCPR fixant à 50 % le maximum accordé en dotation de fonctionnement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter le maximum possible à partir de l'exercice 2012 et jusqu'à la fin du mandat, soit pour 2012 la somme de 50890,38 € en fonctionnement et de fournir chaque année à la communauté de communes les pièces

justificatives nécessaires au contrôle des dépenses de fonctionnement des équipements concernés.

> Sur proposition de la Commission des finances, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la surtaxe communale pour l'assainissement, pour 2013, à 25,70 € pour la part fixe (abonnement) et à 0,79 € pour la part variable, par mètre cube d'eau consommé, au lieu de 24,48 € et 0,72 € pour 2012. ●

## ENVIRONNEMENT, BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ÉQUIPEMENTS



## Délibérations votées au Conseil municipal :

27 JUIN 2012

> Le Conseil Municipal, pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires qui obligent à prendre en compte l'ensemble du bassin versant et pour tenir compte de la nouvelle prise de compétence de la CCPR, approuve à l'unanimité les nouveaux statuts du Syndicat du Bassin Versant du DON.

> La participation pour raccordement à l'égout n'étant plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, le Conseil municipal décide de la remplacer par une participation applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement. Elle est à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 de 1650 € pour les constructions nouvelles et constructions existantes devant être raccordées et 845 € pour les logements non dépendants

> Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel de gestion relative à l'exercice 2011 de la NANTAISE DES EAUX SERVICES, en charge du service public d'assainissement de la commune d'AVESSAC.

> Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2011 du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Guémené-Penfao.

25 SEPTEMBRE 2012

> Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'activité « déchets » 2011 de la Communauté de Commune du Pays de Redon qui lui est présenté.

> Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les différents prix attribués par catégorie pour le concours 2012 : 50 € pour les premiers prix en catégorie « Maisons avec jardin et espace vert » et « Maisons avec possibilités de fleurissement limitées, 40 € pour le deuxième prix et 32 € pour le troisième prix de la première catégorie.

8 NOVEMBRE 2012

> Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, sur avis de la Commission d'appel d'offre, de retenir la proposition de l'agence d'architecture GORY ET Associés, du bureau d'études thermiques et électriques LG INGENIERIE et du bureau d'études spécialisé en cuisine collective PROCESS CUISINE pour suivre les travaux de réaménagement de la salle Espace Loisirs. La rémunération relative à cette mission est fixée à 9,35 % du total des travaux.

> Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter auprès de la Région Pays de Loire une subvention correspondant à 40 % du coût lié à l'inventaire des zones humides qui doit être réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLU. ●



## Ecole du Petit Bois – La cour réaménagée

Pendant les vacances d'été, la cour de l'école du Petit Bois a fait l'objet de travaux de réaménagement.

Sur la partie haute de la cour, un plateau sportif en enrobé de 25 par 15 mètres a été mis en place, il rend la pratique sportive plus agréable.

La finition du reste de la cour a été réalisée en sable ciment de couleur gris. Nous en avons profité pour terminer avec le même matériau le parvis devant l'entrée de l'école ainsi que le cheminement piéton rejoignant l'allée Notre-Dame.

Les travaux réalisés par l'entreprise TERRIEN Francis pour un montant de 18 177,90 € HT font l'objet d'une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) d'un montant de 4 544 €.

Afin de compléter cet aménagement, des buts ont été installés et le traçage d'un terrain fait le plus grand bonheur de nos jeunes sportifs en herbe pendant les récréations.

L'aménagement du jardin pédagogique commencé au printemps est terminé. Les carrés sont en place et n'attendent plus que nos jeunes jardiniers. Des plantations ont été mises en place dans la cour et dans le jardin pédagogique avec l'aide des personnels des Services Techniques ●



## Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.

### CODE DE L'ENVIRONNEMENT

**Article L541-2 :** « Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter les dits effets » ;

**Article L541-3 :** « Au cas où des déchets sont abandonnés, déposés ou traités contrairement aux prescriptions du présent chapitre et des règlements pris pour son application, l'autorité titulaire du pouvoir de police peut, après mise en demeure, assurer d'office l'élimination des dits déchets aux frais du responsable ». L'article précise également les moyens de financer les travaux à exécuter.

### CODE GÉNÉRAL DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**Article L373-6 :** « L'obligation générale d'entretien à laquelle sont soumis les propriétaires et affectataires du domaine public comporte celle d'éliminer ou de faire éliminer les déchets qui s'y trouvent ». ●

## Salle Espace Loisirs :

Les travaux pour le réaménagement de la salle Espace Loisirs vont être engagés cette année. Les lieux seront donc fermés au public entre le mois d'avril et le mois d'octobre inclus.

L'utilisation du parking restera cependant possible pour certaines manifestations en extérieur.

Une présentation plus ample du projet vous sera présentée plus tard dans le bulletin municipal. ●



## Concours Fleurs et Paysages de Loire Atlantique 2012

**AVESSAC REÇOIT LE PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DANS LA CATÉGORIE DES COMMUNES DE – DE 5000 HABITANTS.**



La commune avait fait acte de candidature au début de l'année 2012 auprès du Conseil Général pour le Concours «Fleurs et Paysages» dans la catégorie de la Gestion Environnementale.

Le jury s'est déplacé le 13 juin pour effectuer une première sélection parmi toutes les communes candidates. Notre commune ayant passé ce premier tour, le jury final est revenu sur la commune le 27 juin.

En septembre, Madame PADOVANI, vice-présidente du Conseil Général

et présidente du jury départemental nous informait de l'obtention pour notre commune du prix du Conseil Général de la gestion environnementale dans la catégorie des communes de – de 5000 habitants.

Parmi tous les points regardés par le jury, un seul est à améliorer de façon notoire : la mise en place d'une réflexion sur la gestion de l'arbre. Nous avons commencé à anticiper cette remarque au travers du projet d'aménagement du terrain au-dessus de l'école du Petit Bois par la mise en place d'un projet d'arboretum d'arbres d'essence locale.

Le 18 octobre s'est tenue au PELLERIN, la cérémonie de remise des prix du concours. AVESSAC y était représenté par Alain BOUGOUIN, Maire et Christian BOURGEON, Adjoint en charge de l'Environnement. Ils étaient accompagnés d'Eric HUNEAU et Yannick GEBEAU des Services Techniques.

Cette nouvelle distinction, qui vient après le 1<sup>er</sup> prix régional de la mise en valeur du patrimoine naturel obtenu en 2011, nous conforte dans la démarche que nous suivons pour la gestion des espaces verts de la commune.

J'en profite pour remercier le travail réalisé par les Services Techniques, travail qui n'est pas toujours aussi visible que le fleurissement mais qui est indispensable à une bonne gestion de l'environnement. ●

➤ Christian BOURGEON, Maire Adjoint



## Concours des maisons fleuries 2012



Le jury de fleurissement composé d'Hubert DU PLESSIS, Yvonnick BERTHELOT, Rachel BOUGOUIN et conduit par Eric HUNEAU a procédé le 6 juillet dernier au classement des 12 candidats inscrits.

Les prix ont été remis en Mairie le 12 octobre 2012.

Tous les participants se sont vu remettre une azalée.

### QUEL AVENIR POUR LE CONCOURS ?

En effet, avec la stagnation depuis 2 ans du nombre des inscrits la question de la poursuite du concours dans les mêmes conditions se pose. Nous pensons qu'il nous faut trouver et proposer de nouvelles idées pour fleurir et égayer notre commune. Des solutions avaient déjà été émises comme le fleurissement des pieds de murs sur le domaine public par exemple. La commission environnement bâtiments communaux et équipements qui s'est réunie le 8 octobre dernier a proposé de mettre en sommeil le concours des maisons fleuries pour l'année 2013 et de travailler sur un nouveau projet.

### CATÉGORIE : MAISONS AVEC JARDINS ET ESPACES VERTS

1<sup>er</sup> prix - 50 euros :

M et Mme CHAUVEL Hubert  
8, rue du Pré Riallin

2<sup>e</sup> prix - 40 euros :

M et Mme BAUTHAMY Michel  
24, rue de la Gare

3<sup>e</sup> prix - 32 euros :

M et Mme LOUET Pierre  
13 bis, rue de Sainte Marie

### CATÉGORIE : FENETRES, MURS ET BALCONS

1<sup>er</sup> prix - 50 euros :

M et Mme RICORDEL Michel  
18, rue de Massérac

➤ Christian BOURGEON, Maire Adjoint



## SPANC informations

Du fait de travaux sur une partie du bâtiment de la Mairie de St-Nicolas-de-Redon, les bureaux du SPANC ont été déplacés.

En attendant la fin des travaux, l'accès au SPANC se fait à partir de l'accueil des Services Techniques. L'adresse et les coordonnées téléphoniques restent inchangées (voir ci-contre).

En 2012, deux nouveaux agents sont venus renforcer l'équipe actuelle. Anthony GRUNWALD et Armand CLEMENT (photos ci-contre) sont chargés sur le terrain de vous conseiller, de vérifier les installations en service (contrôles de fonctionnement) et les travaux neufs (constructions neuves ou réhabilitations).

Depuis 2010, des aides financières peuvent être attribuées par le Conseil Général de Loire-Atlantique et les Communes membres du Syndicat Intercommunal. Cette aide à caractère social (selon le barème de l'ANAH) peut être attribuée à hauteur de 20 % d'un montant de travaux plafonné à 6000 € TTC. Les modalités et les conditions d'attributions sont in-

diquées sur un formulaire disponible auprès des mairies ou du SPANC.

Il existe aussi un prêt à taux zéro dans la limite de 10 000 (voir auprès de votre organisme bancaire). Ce prêt est conditionné au fait que l'installation prévue ne consomme pas d'énergie (cela exclut donc un certain nombre d'installations).

Depuis l'évolution réglementaire de 2009, l'installation de systèmes compacts disposant d'un agrément national est envisageable. Il est toutefois nécessaire d'être vigilant, car tous les systèmes ne disposent pas de cet agrément.

Toutefois, au même titre que les installations « classiques », les travaux d'assainissement neufs ou réhabilités doivent nécessairement faire l'objet d'une demande auprès de la commune. Cette dernière la transmettra au SPANC pour instruction. Ces travaux ne pouvant être réalisés qu'après un avis FAVORABLE. Dans un second temps, la bonne exécution sera vérifiée, sur place, par le SPANC. L'ensemble de ces modalités sont précisés dans le règlement de service.

Il faut donc être prudent face à certaines dérives commerciales, qui tendent à faire croire aux particuliers qu'aucun contrôle n'est nécessaire. ●

*Syndicat Intercommunal des Cantons de Saint-Nicolas-de-Redon et Guémené-Penfao -SPANC-  
BP 14 - 26, rue de Nantes  
44460 SAINT-NICOLAS-DE-REDON*

*Tél. : 02.99.71.38.04*

*Fax. : 02.99.71.72.18*

*E-mail : sivo@wanadoo.fr*

*Ouverture au public (accueil physique et téléphonique) :*

*du lundi au jeudi*

*9 h 00 - 12 h 00*

*13 h 30 - 17 h 30*

*Sur rendez-vous le vendredi*



[Anthony GRUNWALD] [Armand CLEMENT]

## Divagations des chiens

Il est rappelé que la divagation des animaux domestiques non tenus en laisse est formellement interdite, et que la responsabilité civile des propriétaires peut être mise en jeu à la suite d'accidents provoqués par leurs animaux.

**Même tenus en laisse, l'accès des chiens est interdit dans les bâtiments publics, l'église, le cimetière, les cours d'écoles et tous les lieux publics.**

Des mesures de capture pourront être mises en place et tout animal capturé sera conduit à la fourrière. Son propriétaire devra acquitter une amende pour non-respect de la loi, ainsi que les frais engagés par la capture.

Par ailleurs, il est rappelé que, dans un souci d'hygiène publique et de propreté des voies et des rues de la commune, les propriétaires doivent veiller à éviter que leurs animaux satisfassent leurs besoins naturels sur les trottoirs, places et autres lieux publics.

Il est interdit de laisser les animaux fouiller dans les conteneurs à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices. ●

## SPANC Redevance pour travaux non autorisés

Depuis le démarrage des contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien, il a été constaté qu'un nombre important de travaux d'assainissement a été réalisé sans aucune autorisation. C'est-à-dire que les propriétaires ont effectué ces travaux sans avoir consulté le SPANC ou la Mairie, que cela soit au stade du projet ou de la vérification sur site de la bonne mise en œuvre. A ce sujet, la réglementation précise que tant que le propriétaire ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L 1331-1 à L 1331 -7 -1, il est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement non collectif (SPANC) majorée dans une limite de 100%.

Lors de la séance du comité syndical en date du 10 juillet 2012, il a été décidé de ne pas appliquer cette majoration. ●



## Délibérations Voirie, agriculture et urbanisme :

**27 JUIN 2012**

> Considérant la demande d'acquisition faite pour une partie du chemin rural n° 61 situé aux Ponceaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de lancer la procédure de cession et d'engager l'enquête publique préalable à son éventuel aliénation.

**25 SEPTEMBRE 2012**

> Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir pour un Euro l'immeuble qui menace ruine situé à « La Ville en Pierre » pour le détruire et assurer la sécurité des lieux. Il autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

> Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, après enquête publique, d'aliéner à Monsieur CHAUVEL Thierry, une partie de la parcelle cadastrée section AB n° 975 sise dans le bourg d'AVESSAC et de fixer le prix de la vente à 10 € le m<sup>2</sup>, tous frais occasionnés étant à la charge de l'acquéreur.

**8 NOVEMBRE 2012**

> Le Conseil Municipal, sur avis de la Commission voirie, décide à l'unanimité de reconduire pour la seconde année la convention avec le Syndicat de Voirie du canton de Saint-Nicolas-de-Redon et des Cantons Limitrophes, pour l'entretien des talus en bordure de voies communales. ●

## Voirie

Le programme de réfection de voirie se poursuit, l'entreprise LANDAIS titulaire du marché a réalisé 15 tonnes de Point A Temps Automatique (PATA) pour réparer et préparer les voies en vue du monocouche (enduit d'usure à simple gravillonnage) de l'année 2013. Ces travaux représentent 15 069 € pour cette année.

Le programme d'enduit monocouche pour un montant global de 78 000 € a été réalisé cette année sur 8 voies communales : 3P «La Gare» / 387 «La Lombardière» / 374 / 367 «La Rouaudais – Sereignac» / 209 «Kerheol - St Yves» / 301 «Moulin de Tesdan» / 13 «Fenanda» / et Rue de Bellevue. ●

➤ YVONNICK AUBIN  
MAIRE-ADJOINT

## Débroussaillage

La campagne de débroussaillage 2012 a été réalisée dans la moitié sud de la commune par le Syndicat de voirie avec qui une convention a été signée pour 100 journées de travail et le prêt d'un chauffeur de la commune d'Avessac.

Pour 2013, cette convention sera renouvelée à l'identique pour la moitié nord.

Nous rappelons que l'égagement des haies d'agrément privées reste à la charge des particuliers, et doit être effectué pour ne pas provoquer de gênes sur la voie publique comme

précisé dans l'extrait du règlement des travaux de voirie ci-dessous :

« **Article 1 : Portée du règlement**

Le présent règlement s'applique sur tout le territoire de la commune

**Article 7 : Travaux de broyage d'accompagnement et d'égagement**

L'entretien par égagement et broyage n'est effectué par la commune que sur le domaine public.

Sont exclues de ces travaux :

- > Les haies d'agrément privées,
- > Les haies en bordure d'une habitation ou construction privée. » ●

### Schéma de principe de débroussaillage sur la commune d'AVESSAC

A : 2 fauchages par les services techniques (mi-juin et fin août-début septembre).

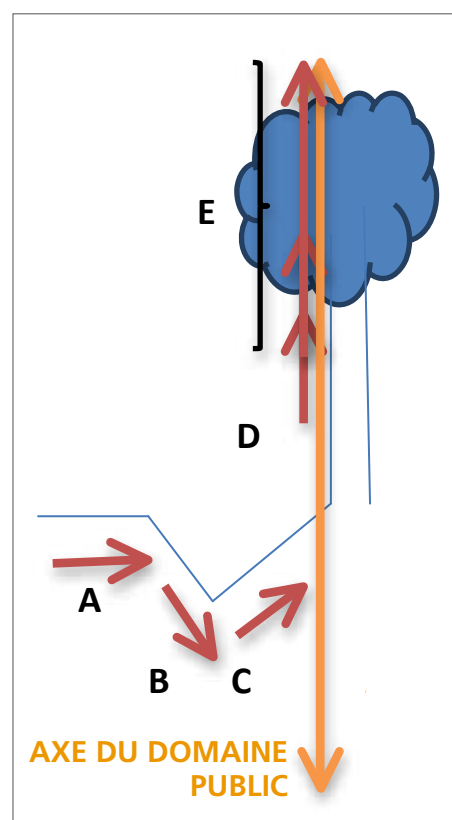
B, C et D : 1 fauchage tous les deux ans (la moitié de la commune sur une année) par le syndicat de voirie.

E : Égagement avec les scies par le Syndicat de voirie selon les besoins.

L'intervention se limite à l'emprise du domaine public et ne doit pas dépasser l'axe défini sur le schéma.

## Inventaire zones humides

La commune vient de lancer la réalisation de l'inventaire des zones humides de son territoire afin de les inscrire dans le projet de PLU et d'y associer des mesures de préservation appropriées. Un comité de pilotage associant les représentants des usagers de ces milieux a été constitué fin novembre. Le cabinet AETHIC chargé de la mission mènera les prospections de terrain au printemps prochain en vue d'une restitution de l'inventaire mi-2013.







# Le PLU : Document d'urbanisme communal

Par délibération du 17 novembre 2011, le conseil municipal a décidé de prescrire l'élaboration d'un PLU. L'agence CITTE CLAES de SAINT-HERBLAIN a été retenue pour son élaboration et AETHIC environnement pour l'inventaire des zones humides.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme réglementaire communal instauré par la Loi Solidarité Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000. Ce document prend suite et place du Plan d'Occupation des Sols (POS).

Le PLU concerne l'ensemble du territoire communal. Il a pour objectif de définir le projet communal en matière d'aménagement du territoire. A l'issue de l'analyse de la situation passée, existante et des enjeux à venir, la commune définit un certain nombre d'objectifs. Ceci se traduit par la mise en place de protection en terme économique, environnemental, de capa-

acité d'accueil et d'équipements. Ceci aboutit à la réalisation de projets d'aménagement sur différents secteurs, la concrétisation de l'ensemble aboutissant à la mise en place d'un règlement et d'un zonage.

Au-delà des volontés communales, le PLU doit répondre à un certain nombre d'éléments supra-communaux. En effet, le PLU doit être conforme à la législation en vigueur mais également aux directives des Services de l'Etat (DDTM, Préfecture, Conseil Général...) et du SCOT du Pays de Redon. Ainsi certains projets, type infra-structures routières, sont intégrés dans le document d'urbanisme communal indépendamment de la volonté de la commune.

## LA CONCERTATION

La concertation est un moment privilégié d'échanges entre le groupe de travail et les habitants de la commune. Il s'agit d'informer et de recueillir l'avis de la population. Dans cette optique,

la commune organisera deux réunions publiques avec la population pour débattre du projet de PLU à diverses étapes de la révision.

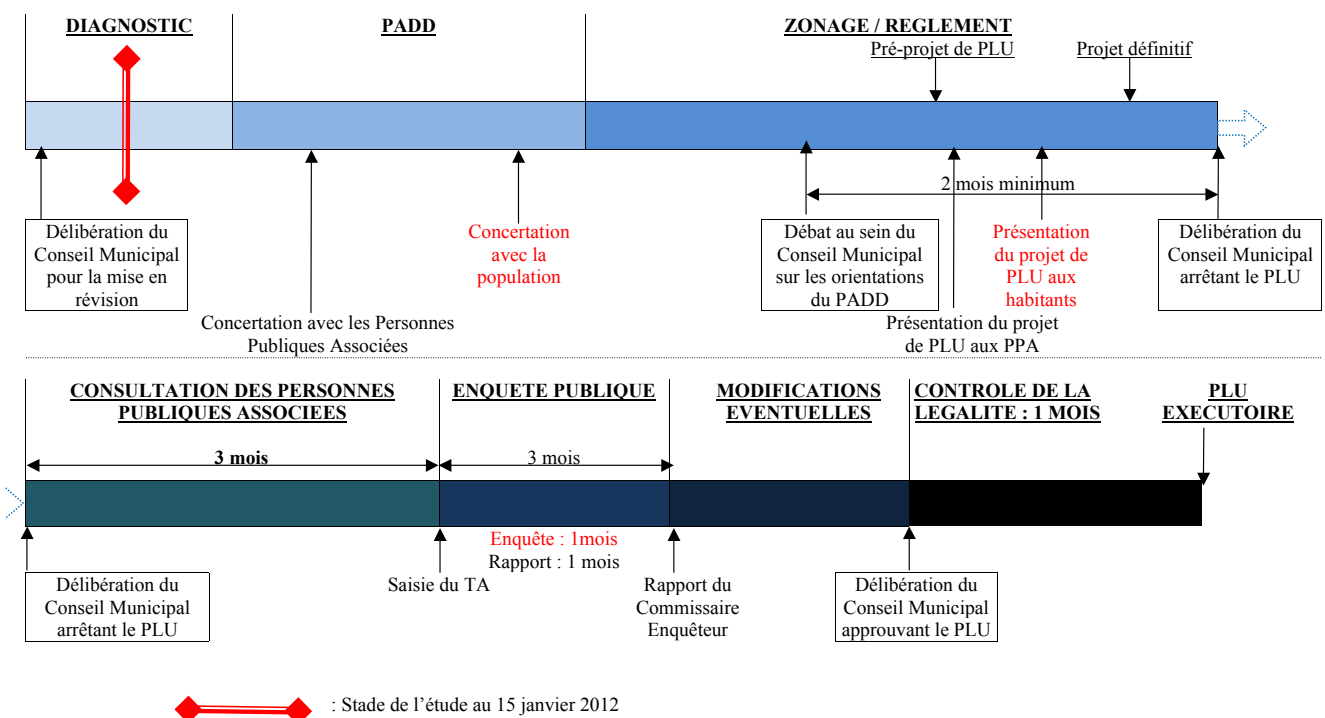
Des informations seront également diffusées dans le bulletin communal qui paraît deux fois par an.

Un registre est également ouvert en mairie. Toute personne souhaitant y apposer des remarques peut le faire aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie. Des courriers peuvent également être envoyés en mairie.

Tous ces éléments seront pris en considération dans le projet de PLU et serviront à le faire évoluer. Cependant aucune réponse individuelle ne sera formulée. Le PLU étant un document d'intérêt général, la réponse aux questions particulières sera dans le dossier mis à l'enquête. Cependant des échanges pourront avoir lieu au moment des réunions publiques.

Enfin l'enquête publique permettra à toute personne de s'exprimer une dernière fois sur le PLU. ●

## Chronologie de l'élaboration du PLU



02.01.2012	GARRY Stéphane	Le Pâtis du Pont	Maison individuelle
13.02.2012	COCAUD Raphaël	Le Feuillac	Couverture aire d'exercice
13.02.2012	EARL HERY Alain et Fils	Le Parc aux Cerfs	Hangar à matériel + démolition d'un hangar
27.02.2012	EARL DE LA CLAUSE – RICORDEL	La Rouaudais	Extension bâtiment génisses + travaux sur bâtiments existants
30.03.2012	G.A.E.C. DE LA HOUSSAIS	La Houssais	Hangar à fourrage
30.03.2012	LEGENDRE Aurélien	La Haute Boissière	Stabulation vaches allaitantes
26.04.2012	LAILLER Guillaume	17, Nérac	Rénovation et extension maison d'habitation
25.05.2012	DAVAL Jean-Paul	17, rue de Sainte-Marie	Abri de jardin
12.06.2012	ALLIOT Laurent	2, Le Haut Gland	Garage
15.06.2012	MONNIER Bruno – ROSA Sandrine	29, La Fitière	Maison individuelle
15.06.2012	SILORET Jean-Yves	11, rue du Pré Riallin	Mise en état d'habitabilité d'un hangar existant
28.06.2012	EARL DU PONT AMONT	La Vallée des Bois	Bâtiment d'élevage + salle de traite + nurserie
04.07.2012	G.A.E.C. DU MELAY	Le Petit Melay	Extension stabulation + extension fumière couverte + création fosse béton
05.07.2012	LOUET Roland	18, rue des Ecobus	Maison d'habitation + garage
17.07.2012	BERGER Régis	La Pommeraie	Fumière couverte + fosse béton
17.07.2012	EARL CHEORY	1, Le Parc aux Cerfs	Bureau-atelier + hangar à matériel
13.08.2012	MENORET Thérèse	10, rue de la Gare	Maison d'habitation
13.08.2012	POULAIN Thierry	2, La Hunaudière	Hangar
21.09.2012	TERRIENNE Jean-Michel	13, rue de Sainte-Marie	Abri voitures
02.10.2012	WARD Martin	8, Rorion	Abri de jardin
05.10.2012	RONVIN Jean-Philippe	1, La Hunaudière	Pose de vélux – aménagement de combles
26.10.2012	MARTIN Bertrand – PONROY Guillemette	17, Catonnet	Maison d'habitation

08.12.2011	TERRENA	10, rue des Chênes	Installation modules de toiture et panneaux photovoltaïques
13.12.2011	BOUCAUD Alain	1, rue de la Sibauderie	Changement des ouvertures
23.12.2011	CHEVAL Jean	6, rue du Pré Riallin	Ouverture porte fenêtre - création balcon
23.12.2011	NEVOUX Benoît et Sophie	5, rue de Tesdan	Modification de façade
23.12.2011	ROLLAND Raphaël	4, La Communais	Rénovation maison d'habitation
30.12.2011	SCEA LE BOIS DES CHAMPS – RICORDEL	La Hunaudière	Construction d'une fosse à lisier
02.01.2012	COCHETEL Jean	2, Tily	Bardage pignons et changement d'une fenêtre
14.02.2012	DELAUNAY Ludovic	2, chemin des Arbres	Extension abri de jardin
14.02.2012	RICORDEL Yves	10, rue de Bellevue	Habillage des hauts de pignons + tête de cheminée en ardoises
28.02.2012	SYNERIAL	Le Hauts des Souchais	Installation local technique + création pylône pour support antennes GSMR + clôture grillagée
10.04.2012	LEON Laurent	21, rue de Sainte-Marie	Modification de 2 portes de garage
26.04.2012	RICORDEL Eric	16, rue de Sainte-Marie	Véranda + remplacement volets bois par volets roulants
26.04.2012	POISSONNET Ludovic	4, rue de la Gare	Remplacement des ouvertures + transformation porte de garage en fenêtre
14.05.2012	MOISON Pierre-Yves	9, Lézin	Abri – garage voiture
14.05.2012	TERRENA	10, rue des Chênes	Modification des façades
05.06.2012	TERRIEN Frédéric – CADIEU Françoise	4, Allée Notre Dame	Extension cuisine + modification ouvertures
12.06.2012	BLOYET Frédéric	17, rue de la Sibauderie	Pose d'un vélux
26.06.2012	HERGAULT Julien	1, Etival	Modification des ouvertures
26.06.2012	BLET Yannick	33, La Cresplais	Pose d'un vélux
03.07.2012	BAUTHAMY Yannick	12, chemin des Ecognaux	Volière
05.07.2012	RIVAUULT Michel	12, Nérac	Installation panneaux solaires photovoltaïques
12.07.2012	ARMENIO Antoine	4, impasse du Tertre	Garage couvert
31.07.2012	BOURREZ Christophe	8, La Hunaudière	Ravalement pignon Est
13.08.2012	ROBERT Anthony	26, rue de Redon	Changement des ouvertures + création d'une pièce
13.08.2012	SARL RIGAUULT Philippe	20, rue de Massérac	Modification de façade + extension bâtiment
13.08.2012	COCADIN Roland	1, Le Bois Madame	Modification d'ouvertures
14.08.2012	CLEMENT Fabrice	1, Bel Abord	Piscine
24.08.2012	FOURCHER Bernard	3, Le Poulduc	Réhabilitation d'un bâtiment existant – modification menuiseries extérieures
13.09.2012	VONNET Jean-Louis	6, La Vallée des Rivières	Piscine
24.09.2012	TROLARD Vincent	6, Les Quatre Routes	Pose de fenêtres de toit pour aménagement de combles
27.09.2012	SILORET Jean-Yves	11, rue du Pré Riallin	Clôture
02.10.2012	SEROT Michel	7, rue de Fenanda	Changement des ouvertures bois en PVC
08.10.2012	FORESTIER Odette	8, La Vallée des Rivières	Changement des ouvertures bois en PVC
18.10.2012	LANGLAIS Jean-Luc	10, rue de Sainte-Marie	Changement des ouvertures bois en PVC
18.10.2012	LANGLAIS Denise	6, Sutz	Changement des ouvertures bois en PVC
22.10.2012	RICORDEL Florian et Bleuenn	7, rue de Massérac	Rénovation maison + modification des ouvertures + pose de vélux



## Délibérations affaires scolaires et vie sociale

### 25 SEPTEMBRE 2012

- > Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention liant la mairie et l'école Sainte-Marie sous contrat d'association et qui accorde pour le fonctionnement une prise en charge financière des enfants de la commune qui y sont scolarisés dans les mêmes conditions que les élèves du public.
- > Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, de régler la somme de 42€ correspondant au frais de cantine pour un enfant scolarisé en CLIS sur GUEMENE-PENFAO.

### 8 NOVEMBRE 2012

- > Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'attribuer 717€ à la Commune de Guéméné-Penfao correspondant aux frais de scolarité d'un enfant d'AVESSAC scolarisé dans une classe de CLIS à l'Ecole Publique Louis Pergaud.
- > Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à renouveler pour l'année scolaire 2012-2013 la convention proposée par la CCPR pour des interventions musicales dans les écoles à raison de 5 heures au total par semaine, en contrepartie d'une prise en charge par la commune à hauteur de 50 % du coût total. ●

## Douze seniors d'Avessac en vacances à Carcans Maubuisson

Entre médoc et Océan, la station de Carcans - Maubuisson jouit d'une situation exceptionnelle entre l'océan atlantique bordé d'une plage de sable fin et le plus grand lac d'eau douce naturel de France.

Au milieu d'une très belle forêt de pins traversée de nombreuses pistes cyclables, sur le Domaine de Bombannes, le village club «Les Dunes» a accueilli les seniors des communes d'Avessac, Fégréac, Plessé et St-Nicolas-de-Redon. Une semaine de détente, dans une ambiance très chaleureuse, a permis de découvrir le bassin d'Arcachon, Soulac-sur-Mer à la pointe du Médoc, Verdon-sur-Mer, St-Laurent-du-Médoc, sans oublier les dégustations d'un vin haut médoc, cru bourgeois au chai du Château Balac et des Noisetines du Médoc. Les organisatrices sont très satisfaites de la participation du groupe qui, selon les échos, a fort apprécié cette escapade.

Nous espérons pouvoir, avec la participation de l'Agence Nationale des Chèques Vacances, renouveler l'opération cette année. Renseignements en mairie. ●

› MARIE-ANNE GUYON

[le groupe sur le perron du Château Balac]



### Animations collectives

Pour apporter un temps de repos aux familles, le service d'Aide aux Aidants, organise des **animations collectives** pour un parent en perte d'autonomie, encadrées par deux personnes qualifiées et des bénévoles !

L'animation collective a lieu le mardi après-midi de 14H30 à 17H30 avec un goûter à la clef – **alternativement sur Guéméné-Penfao et Redon.**

N'hésitez pas à nous contacter au **02.99.72.23.77.**

Une prise en charge du transport est possible. ●



ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES  
À DOMICILE DEPUIS 1973

## Aide à domicile : l'accompagnement au quotidien

Depuis bientôt 40 ans, les bénévoles, les administrateurs et les salariés de l'ADAR travaillent ensemble à la mise en place d'actions et de services pour faciliter la vie à domicile de tous.

Créée en 1973, l'association départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR) s'adresse aux familles et aux personnes âgées, aux malades et aux personnes handicapées résidants en Loire-Atlantique. Pour un service de proximité avec ses adhérents et ses usagers, l'association dispose de 13 antennes administratives réparties sur l'ensemble du département. L'accueil du public est également assuré au siège de l'association à Orvault dans l'agglomération nantaise.

Première association certifiée NF service « aide aux personnes à domicile » sur le département, l'ADAR Loire-Atlantique a reçu récemment la labellisation Cap'Handéo permettant une offre de service adaptée aux personnes handicapées. La qualité du service rendu et le respect de la personne sont les priorités de l'association qui s'efforce ainsi d'adapter ses prestations à l'évolution des besoins et des modes de vie.

Les aides à domicile, formées et qualifiées, interviennent pour l'entretien du logement et du linge, les courses, la préparation des

repas, l'aide à la personne, l'aide à l'hygiène et à la toilette, l'aide administrative, l'aide aux aidants, la garde de jour et de nuit, la garde d'enfants, etc. Une palette de services complets pour soulager le quotidien de chacun, de façon ponctuelle ou permanente, sept jours sur sept et 24h/24. Aussi, chaque année, ce sont plus de 21 000 personnes qui font appel aux savoirs et aux compétences de l'ADAR Loire-Atlantique.●

*Votre interlocutrice,  
responsable de secteur :*  
**Gwenn STRUILLOU**, 02 40 79 56 41 -  
[g.struillou@adar44.com](mailto:g.struillou@adar44.com)  
Antenne de Nozay : 1, rue Pierre Marie Curie  
(pôle de services du Pré Saint-Pierre)  
44170 NOZAY  
Accueil du public du lundi au vendredi de  
8h00 à 12h00

*Coordonnées du siège social :*  
29, rue Jules Verne - BP 119  
44703 ORVAULT  
Téléphone : 02 40 16 91 30  
[aidedomicile@adar44.com](mailto:aidedomicile@adar44.com)  
Accueil du public : du lundi au vendredi  
de 8h00 à 17h30 (sans interruption) et le  
samedi de 9h00 à 12h00  
Site Internet : [www.adar44.com](http://www.adar44.com)



### S.I.V.U.



### LE CARNET DE BORD DU S.I.V.U. ÉTÉ 2012

Mots et paroles des enfants et des jeunes au fil de l'été, extraits choisis :



### MOUSSAILLONS À L'ABORDAGE !!!

A travers des défis surprenants pour devenir un pirate, nous avons fabriqué des accessoires de piraterie, nous avons défié la bataille navale géante en coulant de nombreux bateaux de barbares ou de bigorneaux. Afin de récompenser nos apprentis pirates, nous avons terminé ces merveilleuses vacances par une chasse au trésor remplie de belles surprises.



### AU GRAND GALOP :

Hiha ! la semaine fut rythmée par nos amis les poneys...Entre découvertes, théories, jeux, petit trot et balade l'immersion à la ferme équestre fut réussie. On a même surpassé les averses pour profiter à fond du séjour, entre les repas à 40, la vaisselle, les jeux, cabanes, les chansons, cris de joie et les veillées nous n'avons pas eu le temps de nous ennuyer. Enfin, tous nos petits cavaliers ont paru conquis par leur semaine équitation.



### DRÔLES DE PETITES BÊTES :

Nous avons rencontré d'étranges petits insectes que nous avons trouvés gentils. Le guide nous les a fait toucher et il a même proposé d'en goûter ! La visite était très intéressante car il a expliqué comment vivaient les insectes. Au poète ferrailleur, Mr Coudray a fabriqué des sculptures très bizarres, il y en avait partout dans son jardin et en plus on pouvait les faire bouger. C'était vraiment bien la sortie à Lizio.



### ITALIA 2012 : SMS-22H02 :

Le séjour se passe super bien ! Hier Tour de Pise et Florence, on en a pris plein les yeux ! L'ambiance est très bonne et dynamique sous une chaleur impressionnante : 42 degrés ! Et le plus est la gastronomie Italienne, elle est à la hauteur de sa réputation et les pâtes au Pesto et Parmesan sont exceptionnelles ! Arrivederci !!



### LE LABYRINTHE ET LES AS DU VOLANT :

Nos « loustiques » sont partis à Bouguenais « Le Labyrinthe et les as du volant » ils ont découvert un chaman Tykall et la pierre des sages. Dans cette aventure qui associe orientation et épreuves en tout genre, résoudre l'énigme de la pierre des sages et remporter le diplôme de l'explorateur n'a pas été de tous repos. Les plus petits eux ont réussi à passer le permis de conduire de l'As du volant, circuit très ludique et pédagogique. Tout ça sous un soleil radieux bien sûr !!! Bravo vous êtes tous des as.



### CORSICA 2012

Carcassonne est sans nul doute la cité la plus appropriée pour clore un séjour aussi riche en émotions et si haut en couleur où chacun a su faire partager sa joie, sa folie et ses sentiments au travers d'un groupe à jamais uni par le souvenir d'avoir vécu Corsica 2012 ! L'équipe d'animation n'est pas sans regret de voir s'envoler ses attachants jeunes avant de les revoir l'an prochain. Grâce au SIVU et à ses équipes, chacun vit, découvre et s'épanouit dans le cadre qui l'émerveille, pour que l'adulte de demain soit !



### RAID AVENTURE III :

«Bonsoir à tous ! Nous sommes satisfaits de découvrir ou redécouvrir la vallée d'Abondance pour ce troisième Raid Aventure. Première rando dès demain vers le lac d'Arvouin et le col serpent ! Dimanche nouvelle rando, plus longue, plus belle et plus exigeante !!! Nous adoptons le mode petite tribu pour les 7 prochains jours !



## Enfin des solutions nouvelles pour les propriétaires endettés

Le Service Conseil Logement, avec l'appui du Conseil Général de Loire-Atlantique, œuvre depuis 50 ans auprès des propriétaires en difficulté. Son crédo : aider les propriétaires à garder leur toit. Une problématique qui, plus que jamais, est au cœur de l'actualité en cette période de crise. Rencontre avec M. de Villemeur, Président du SCL.



### M. de Villemeur, quelles sont les personnes qui font appel au SCL ?

Ce sont des propriétaires ou accédants à la propriété, qui ont vu leurs revenus chuter pour des raisons diverses : changement de situations professionnelles, accidents de la vie, périodes de chômage...

### Dans quelles situations financières se trouvent ces propriétaires ?

Dans tous les cas, ils ne peuvent plus faire face aux remboursements de leurs crédits immobiliers. Au début, les familles essaient de s'en sortir par des petits crédits à la consommation ou des prêts à des proches, le temps de souffler. En fait leur situation s'aggrave et elles se retrouvent pour certaines fichées à la banque de France.

### Quel rôle joue le SCL auprès de ces propriétaires ?

Plus tôt, ces propriétaires viendront nous consulter, plus facile sera le redressement de leur situation, c'est important d'insister sur ce point. Nous ne sommes pas là pour juger, mais pour les écouter et les aider. D'abord nous proposons un diagnostic gratuit et confidentiel de leur situation. Ensuite nous étudions avec eux des solutions financières adaptées.

### Concrètement que pouvez-vous proposer aux propriétaires les plus endettés ?

En 2012 un nouveau dispositif apporte enfin une solution aux propriétaires fichés à la Banque de France. Jusqu'ici, il était impossible de proposer un rachat de crédits à une personne dans cette situation. Aujourd'hui avec « second'chance », nous pouvons rembourser les dettes litigieuses, procéder à la levée de l'interdiction bancaire et au défichage et proposer un rachat de crédits. Ce dispositif permet de débloquer de nombreuses situations et le SCL est le seul à le proposer actuellement. ●

Pour tout renseignement, contacter : SCL, 20 rue Félibien à Nantes, au 02 40 20 10 22



Entrepreneur solidaire actif depuis 29 ans sur le Pays de Redon.  
1 rue du tribunal - 35600 REDON

**QUE VOUS SOYEZ  
PARTICULIERS, ENTREPRISES,  
COLLECTIVITES LOCALES,  
ASSOCIATIONS,  
COMMERÇANTS, ARTISANS...**

**UN SERVICE DE MISE  
A DISPOSITION DE PERSONNEL  
QUALIFIES ET EFFICACES**

Vous êtes à la recherche de personnel pour réaliser de façon ponctuelle, les tâches suivantes, Telles que :

- > Entretien quotidien (Ménage, repassage, jardinage...)
- > Entretien des espaces verts (comprenant l'enlèvement et la gestion des déchets...),
- > Petits travaux en bâtiment (menuiserie, maçonnerie, peinture...)
- > Manutentions, bricolage...
- > Tâches administratives et secrétariat, informatique, traduction linguistique...

IMPORTANT POUR LES PARTICULIERS :  
L'ASSOCIATION PEUT VOUS FAIRE BÉNÉFICIAIRE  
DE RÉDUCTION OU CREDIT D'IMPÔT  
(Articles L7232-2 du code du travail et 199  
sexdecies du Code Général des impôts)

Possibilité de régler avec les Chèques-Emploi Service Universel (CESU préfinancés délivrés par les employeurs ou comités d'entreprises). ●

Contactez nous au 02 99 71 20 62  
ou par mail :

[aide.emploi.services@wanadoo.fr](mailto:aide.emploi.services@wanadoo.fr)

Du Lundi au Jeudi

de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30

Le Vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 16h30



## Etat civil 2011 (décembre)

### NAISSANCES

20 décembre	HOUGUET Elina	2, Le Bas Renihel
22 décembre	VAUCOULOUX Diane	3, La Marotais
23 décembre	HAMON Alicia	11, Le Pâtis du Pont
27 décembre	HUET Ethan	8, Bouix
29 décembre	CHÉORY Clarisse	1, Le Parc aux Cerfs

### DÉCÈS

11 décembre	ALONSO Angela (PEREZ)	12, rue de Massérac
26 décembre	MASSICOT Thérèse (ROUL)	1, chemin du Lavoir
26 décembre	MOINEAU Jean	1, Potel

## Etat civil 2012

### NAISSANCES

8 janvier	ROLLET Octave	25, rue de Redon
9 janvier	AMOSSÉ Ambroise	2, Le Haut Tesdan
24 janvier	MEIGNEN Pierre	5, La Cabane de Tily
30 janvier	LERAY Léena	9, rue des Ecobus
31 janvier	DROUET Malo	1, Le Bas Remballais
6 février	TOCQUET REPIR Noa	5, rue de Massérac
11 février	IBRAHIMOV Ibrahim	23, rue de Plessé
6 avril	LABARRE Zoé	21, La Cresplais
10 avril	GUEHENNEUX Alessia	2, La Touche
7 mai	BOUCHER Lylwenn	15, rue de Plessé
25 mai	SÉROT Lou	44, rue de la Gare

1 <sup>er</sup> juin	JOUAN Agathe	3, Le Bas Tily
4 juin	GIMBERT Tess	9, rue de Massérac
6 juin	LAILLER Corentin	4, Bareil
1 <sup>er</sup> juillet	GUISNEUF Nathan	17, rue des Pavillons
10 juillet	LORIT MOUGIE Estéban	4, Le Pâtis de Gland
24 juillet	ROBIN Mathéo	37, rue de Tesdan
30 août	RASSEMONT Louckas	1, Le Bois Garain
11 octobre	DENIS POULIQUEN Clélia	14, impasse du Champ Gris
6 novembre	RICORDEL Antoine	2, Gatpuit
8 novembre	MAHÉ Kéo	1, Le Pont Fourché
22 novembre	FERREIRA PARADELA Ezio	4 bis, Crétumé

### MARIAGES

7 avril	DEROUET Steven et SOUSA DE CASTRO LOPES Tahis
5 mai	GUERRIER Serge et GOUSSIAUME Lydia
26 mai	LANGRY Maxime et CHOTARD Emmanuelle
16 juin	BRETEL Gwendal et AMELINE Anne-Cécile

3 août	ROBLIN Olivier et LEFÈVRE Marie
25 août	TESSIER Michel et MORIN Martine
30 juillet	CHEVAL Sébastien et EON Sabrina

### DÉCÈS

17 janvier	ANDRÉ Martine (ZALENSKY)	2, Les Bougouins
7 février	HÉAS Robert	25, La Ville en Pierre
8 février	COGREL Jean-Baptiste	1, Couessin
9 février	RIGAUD Odile (HEURTEL)	6, Rohan
11 février	TEXIER Martine (VONNET)	6, La Vallée des Rivières
23 février	LETHU Raymonne (LEFEUVRE)	1, allée Notre Dame
25 février	HOUSSIN André	12, rue de la Gare
9 mars	AMOSSÉ André	2, Le Moulin de Plaisance
24 avril	TREGRET Michel	7, La Champagne
27 avril	DAVAL René	66, rue de Redon
28 avril	MASSIOT Ronan	St Nicolas-de-Redon
2 mai	BROUCHOUD Bernard	15, rue de la Sibauderie
24 juin	MONDIN Yves	4, Le Noyer

7 juillet	FORESTIER Yannick	8, La Vallée des Rivières
20 juillet	TRIPON Michelle (BARON)	32, rue de la Sibauderie
21 juillet	GUÉMÉNÉ Jean	1, Le Terrier
20 août	BOUGOUIN Odile (LANGLAIS)	17, La Ville en Pierre
30 août	LOUET Elie	1, allée Notre Dame
3 septembre	STÉPHAN Franck	14, Sutz
1 <sup>er</sup> septembre	VALLÉE Alain	23, rue de Plessé
10 septembre	DECUREY Robert	17, Remballais
15 septembre	MOINEAU Thérèse (DRION)	13, rue de Fenanda
17 septembre	DIGUET Madeleine (PEARSON)	14, Rorion
29 septembre	DALIBERT Michelle (MEIGNEN)	16, Bouix
6 novembre	LATOUCHE Daniel	2, La Haie
29 novembre	DOARE Richard	16, rue de Redon



## Ecole publique du Petit Bois

### LA RENTRÉE

Nous commençons cette nouvelle année scolaire avec 199 élèves pour 8 classes, soit 8 de moins que l'année précédente.

#### Répartition :

PS : 18 élèves	Mme LeGarrec-Cassou
CE1 : 28 élèves	Mlle Chatel
MS : 25 élèves	Mme Lachenay
CE2 : 24 élèves	Mme Joubert
GS : 25 élèves	Mme Robert
CM1 : 24 élèves	Mme LeMaître
CP : 25 élèves	Mme Liégear
CM2 : 30 élèves	Mme Maniez

Mme Goaper Soazig assure la décharge de la directrice, le mi-temps de Mme Lemaître, ainsi que le quart-temps de Mme Joubert. Elle est ainsi à temps plein dans l'école.

Nous accueillons une nouvelle collègue, Maïté Joubert, qui a en charge les CE2 ; le reste de l'équipe est inchangée. Nous n'avons plus d'EVS (emploi vie scolaire). Le poste était principalement dédié à l'aide à la direction et n'a pas été renouvelé.

Le réaménagement de la cour a commencé ; la partie haute a été bitumée, des buts de handball ont été installés. L'aménagement sera poursuivi par des espaces plantés et la mise en place du potager.

### HORAIRES DÉCALÉS

Une organisation pédagogique particulière et réfléchie reconduite cette année encore.

Ils permettent la mise en œuvre de l'aide individualisée sur le temps de classe des élèves sans surcharger leur journée.

Horaire 1 : 9H00-12H00 et 13H45-16H45 (4 classes)

Horaire 2 : 9H00-12H30 et 14H15-16H45 (4 classes)

Nous entamons une réflexion sur l'organisation scolaire en vue des changements prévus l'année prochaine.

### LE PERSONNEL MUNICIPAL ET LES INTERVENANTS

Il y a 3 ATSEM : personnel municipal en charge de l'aide aux classes maternelles. (Fadila Sali, Marie-Annick Nativel et Valérie Boucaud)

Marie Hervieux, intervenante de musique de l'Ecole de Musique de Redon.

Anne Mauvoisin, enseignante spécialisée du RASED.

Eric Gauthier, professeur de tennis du TCA, un salarié du club de handball de Redon.

### LES PROJETS POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE



[Journée de la biodiversité, 28 septembre 2012 sur le site du Transformateur à Saint Nicolas de Redon]

> Projet « voile et activités nautiques » en collaboration avec la CCPR pour les élèves de CM1 et CM2 en septembre et en mars.



[Activités nautiques sur la base de l'étang Aumé à Fégréac, septembre 2012]

- > Correspondance scolaire, échanges et rencontres sportives pour les MS, les Cp et les CE1.
- > Projet avec une radio locale et participation à la journée de la biodiversité pour les CM1.
- > Collaboration avec la bibliothèque municipale.
- > Journal scolaire et site internet.
- > Projet « Jardin », en collaboration avec les services techniques de la municipalité. (plantations d'arbres, d'arbustes et potager)
- > Projet musique commun pour toute l'école sur le thème de l'Afrique avec l'intervenante de l'école de musique du Pays de Redon.
- > Classes découvertes pour les classes de GS, CP et CM2 en préparation.
- > Sorties cinéma, théâtre.
- > Initiation au handball par l'ESR de Redon, au tennis par le TCA d'Avessac.

Et d'autres projets se grefferont sans doute à ceux-là au





cours de l'année. Visitez le site de l'école pour découvrir tous nos projets en photos !

### LE PROJET DE LA CLASSE DE MOYENNE SECTION

Cette année, la classe de moyenne section fera de la correspondance scolaire avec une classe d'une école de Timizart, ville algérienne de Kabylie.

Ce projet est né de la collaboration avec l'association « Echange Avessac-Timizart ».

Cette communication à distance permettra aux élèves (des deux côtés de la Méditerranée) de faire connaissance avec d'autres enfants, de découvrir puis de s'ouvrir à une autre culture.

En parallèle, diverses activités pédagogiques seront menées en classe sur le thème de la Kabylie et plus généralement sur l'Afrique.

Bernadette Lachenay, enseignante.

### LES RENDEZ-VOUS :

- > Spectacle de Noël : le 14 décembre (offert par l'Amicale des parents d'élèves)
- > Marché de Noël : le 15 décembre de 10H30 à 12H30.
- > Marché aux plantes et portes ouvertes au printemps.
- > Fête de l'école fin juin.

### CONTACTS :

*Directrice : Cécile Liégeard,  
déchargée de classe le vendredi.*

*Tél. 02.99.91.00.00*

*Email : [ecole-du-petit-bois@wanadoo.fr](mailto:ecole-du-petit-bois@wanadoo.fr)*

*Site : [ecoledupetitbois.org](http://ecoledupetitbois.org)*

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous si vous souhaitez visiter l'école ou vous informer sur son fonctionnement. Les inscriptions ont lieu toute l'année. ●



[Activités nautiques sur la base de l'étang Aumé à Fégréac, septembre 2012]

## Amicale Laïque

Cette année encore nous a démontré combien l'amicale est importante dans la vie de l'école.

L'équipe, même réduite, reste motivée pour que nos enfants puissent encore profiter des projets Pédagogiques.

Nous regrettons d'ailleurs la désaffection des parents pour cette association qui lutte à sa manière contre les inégalités, car comme vous le savez, s'il n'y avait pas la participation financière de l'amicale, beaucoup de nos enfants ne pourraient pas profiter des sorties ou activités proposées, car trop onéreuses.

Notre activité nous permet aussi de participer au Téléthon, pour lequel cette année encore nous avons fait une

collecte de papiers qui fut un succès, cette aide modeste, que nous leur apportons nous est chère. Nous tenons par la même occasion à remercier tous les gens fidèles au rendez-vous mensuel de la collecte.

Le loto du 14 décembre a été le départ des manifestations de cette année scolaire, qui va être un peu perturbée par les travaux de la salle espace loisirs, mais un prochain loto est prévu les 15 et 16 février.

Comme chaque année l'arrivée du Père Noël a été vécue comme un moment d'émerveillement et de rassemblement pour les enfants.



Nous débuterons l'année par un moment de partage avec les parents et les enfants autour de la galette des rois, et l'année se clôturera par la fête de l'école qui aura lieu le 23 juin.

Tous les membres de l'Amicale Laïque de l'école du Petit Bois vous souhaitent une bonne année 2013. ●



## Ecole Sainte Marie



### PROJET PEDAGOGIQUE UNE 4<sup>e</sup> CLASSE POUR L'ECOLE SAINTE MARIE

A la rentrée, les services de l'inspection académique ont prononcé l'ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe. Voici donc la nouvelle organisation pédagogique :

**PPS-PS-MS : 25 élèves / Enseignantes : M<sup>me</sup> Karine CABAS et M<sup>me</sup> Sophie ROCHER** aidées par **Christine BOYERE (ASEM)**

**GS-CP : 23 élèves / Enseignante : M<sup>me</sup> Karine ROYER et M<sup>me</sup> Véronique BOURDEAU.**

**CE1-CE2 : 14 élèves / Enseignante : M<sup>me</sup> Gaëlle ONILLON**

**CM1-CM2 : 23 élèves / Enseignante : M<sup>me</sup> Myriam EPIE**

L'équipe pédagogique est aussi composée - d'une enseignante spécialisée : Sandrine JOUANIC, d'une intervenante en Anglais : Lucette CORVAISIER, et d'une intervenante de l'école de musique de Redon : Marie HERVIEUX.

### PROJET D'ANNEE

Cette année, les élèves de l'école Sainte Marie « feront leur cirque ». En effet, la semaine du 2 au 5 avril, le cirque **Klising** s'installera aux abords du stade et les élèves participeront deux fois par jour à des ateliers d'équilibre, d'acrobatie, de clownerie... A partir du jeudi, ils devront s'entraîner, répéter leur numéro pour le **Gala final** donné le **vendredi 5 avril 2013**. Au cours du gala, les artistes du cirque Klising interviennent et proposent leurs numéros.

### CINEMA

Dans le cadre du projet cirque, le élèves de GS jusqu'au CM2 participeront, courant janvier, à la projection du film **Le cirque** de Charlie Chapelin au cinéma de Redon.

Les plus jeunes, eux, assisteront à la projection du film d'animation **Gruffalo**, courant mars.

### PISCINE

Les élèves de GS-CP-CE1 ont bénéficié de séances de « natation » à la piscine de Guéméné-Penfao le vendredi après-midi de septembre à novembre.

### PORTES OUVERTES

Comme à son habitude, l'école Sainte Marie **ouvrira ses portes le vendredi 24 mai 2013**. Les élèves exposeront les travaux réalisés ainsi qu'un petit récital des chants appris avec Marie HERVIEUX de l'école de musique de Redon sur le thème du cirque évidemment.

### INSCRIPTIONS

Les familles désirant visiter l'Ecole Sainte Marie, s'informer sur son fonctionnement et sur ses projets pédagogiques et éducatifs peuvent dès à présent prendre contact avec la Directrice, **M<sup>me</sup> ROYER Karine, par téléphone au 02.99.91.03.87** (de préférence le vendredi) par mail : **ec.avessac.ste-marie@ec44.fr** ●

## OGEC - APEL école Sainte Marie

Pour cette année 2013, les associations APEL et OGEC de l'école Ste Marie vous souhaitent à toutes et à tous leur meilleurs vœux.

Nous avons commencé cette nouvelle année scolaire par le traditionnel petit déjeuner pour se rassembler et accueillir les nouvelles familles dans un esprit de convivialité.

En effet la 1<sup>ère</sup> semaine de la rentrée est marquée par l'ouverture de la 4<sup>e</sup> classe ; nous avons donc accueilli des nouvelles enseignantes dans un climat plus confortable.

Cependant il nous reste des travaux à réaliser pour réaménager cette nouvelle classe.

En effet l'OGEC a pour objectif cette année : l'isolation et le chauffage de la classe CE1 CE2 et la réhabilitation pour l'accès aux handicapés (obligatoire à partir de 2015).

L'APEL quant à elle continue de financer différents projets, comme l'achat de mobilier, matériels informatiques et pédagogiques, mais aussi les différentes sorties scolaires et notamment, le projet de l'année : la venue du cirque Klising, la semaine de Pâques.

Cette semaine transformera nos élèves en véritables petits artistes ! Celle-ci se terminera par un spectacle des enfants le vendredi 5 avril 2013.

L'assemblée générale de l'école a eu lieu le 5 octobre dernier, une vingtaine de familles ont assisté à cette réunion où était présentée les projets de l'année scolaire 2012/2013, les bilans financiers ainsi que les manifestations : lotos, vide grenier, portes ouvertes, vente de calendriers, de jeux éducatifs et madeleines.

L'année s'achèvera par la traditionnelle kermesse le 30/06/2013 accompagnée d'un repas.

Les membres du bureau APEL – OGEC espèrent une participation des familles des élèves pour les différentes mani-

festations de l'école, afin de créer des liens entre les familles et pouvoir offrir aux enfants des locaux entretenus et des activités enrichissantes et variées.

Enfin nous remercions à nouveau tous les bénévoles, parents, grands-parents pour leur motivation et participation, qui nous permettent d'aller au bout de nos projets.

Bonne année ●





## Commission Mixte du Marché

La commission mixte du marché, instituée par délibération du 9 mai 2012, a pour objet d'en suivre l'évolution et de proposer des améliorations. Elle se compose de commerçants mobiles fréquentant régulièrement le marché, de commerçants sédentaires installés dans le bourg et d'élus. Après une diminution de la fréquentation du public constatée au début de l'été, les commerçants mobiles ont souhaité, cependant, poursuivre l'expérience. Leurs demandes portent sur un renforcement de la communication et de l'animation du marché.

Des panneaux aux principales entrées du bourg et sur la départementale 775 sont en cours d'installation et une campagne d'affichage en lien avec les commerçants du bourg a été relancée. Deux expositions photos, toujours appréciées, ont été organisées en août et novembre. Une

première animation musicale a été tentée sans pour autant être concluante. Elle doit être revue avec d'autres moyens. La commission mixte a souhaité donner au marché du 19 décembre dernier, à la veille de Noël, une dimension particulière. Le Père Noël en personne était là juste avant de commencer sa tournée du 24 au soir. Une tombola organisée entre le 12 et 19 décembre a mobilisé l'ensemble des commerces. Cette démarche peut être vue comme une nouvelle expérience susceptible de se renouveler par la suite et permettant aux commerçants sédentaires ou mobiles d'agir ensemble dans l'animation du bourg d'Avessac. La volonté des uns et des autres est bien de poursuivre l'expérience du marché. Quelques-uns ont certes abandonné, mais d'autres sont arrivés. Ils invitent chacun d'entre nous à participer à la démarche. ●

## Quoi de neuf à la bibliothèque municipale ?

### Ce qui change...

#### NOUVELLE CARTE :



#### NOUVEAU TARIF :

gratuit pour les enfants, 12 euros pour les adultes, gratuit pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

#### NOUVELLE UTILISATION :

A Avessac, la carte permet d'emprunter pour une durée de trois semaines : 5 livres, 2 revues, 1 dvd, 1 cd jeunesse. Cette carte donne également la possibilité d'emprunter des documents dans les 20 autres établissements du pays de Redon. Les emprunts sont cumulables d'une médiathèque à une autre.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous voir à la bibliothèque. Un guide du lecteur est également disponible.

### Ce qui ne change pas...

#### LES HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h30-18h / Mercredi : 14h30-18h / Jeudi : 16h30-18h / Vendredi : 16h30-18h45 / Samedi : 10h-12h30

#### L'ORGANISATION DES ANIMATIONS :

- tous les premiers mercredis du mois, à 10h30, c'est « Si on racontait des histoires », pour les enfants
- un mercredi après-midi pendant les vacances scolaires, c'est lecture pour les plus grands
- une soirée par trimestre au gîte de Painfaut, c'est discussion autour des livres, pour les adultes

- le prix des lecteurs, qui reprend en février 2013 avec une nouvelle sélection de romans

A suivre aussi d'autres animations ponctuelles tout au long de l'année...

### LES ÉCOLES ET LES ASSISTANTES MATERNELLES SONT TOUJOURS ACCUEILLIES RÉGULIÈREMENT À LA BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de la bibliothèque.

Tel. 02.99.91.00.97

bibliotheque.avessac@orange.fr ●

### ÇA S'EST PASSÉ AUTOUR DE LA BIBLIOTHÈQUE...



[En juin, une joyeuse randonnée avec la Sauce du Coin]



[En octobre, une délicieuse rencontre au gîte de Painfaut autour du prix des lecteurs]



[En novembre, une chaleureuse soirée pour découvrir la culture kabyle avec l'association Echange Avessac-Timizart]



## Marie-Pierre Bréger : un engagement reconnu



Marie-Pierre Bréger, présidente du Tennis Club d'Avessac a reçu le mardi 2 octobre dernier, au château de Haute-Goulaine, la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

Cette distinction récompense 18 années d'engagement au service du club d'Avessac. Marie-Pierre entre au bureau du club en 1995, comme trésorière adjointe. Elle est alors chargée

du bulletin de paye pour le professeur de l'époque. En 1999, elle devient, à la suite d'un remaniement total, trésorière, sous la présidence de Jean-Martial Rolley et préside le club depuis septembre 2001. Marie-Pierre était accompagnée pour sa remise de médaille des membres de son bureau. La commune avait tenu également à être présente en envoyant un de ses élus. Monsieur Magnant, représentant du préfet de Loire-Atlantique a souligné son engagement au service du sport et de la jeunesse et son opiniâtreté dans la conduite des dossiers.

Nous adressons à Marie-Pierre nos sincères félicitations ●

## Le bourg : cœur vivant de la commune



Au Nord de la commune le bourg d'Avessac domine la vallée de la Vilaine. L'église Saint-Pierre et Saint-Paul en occupe le centre. 4 grands axes venant de Redon, Plessé, Massérac et Sainte-Marie y convergent. Tout autour de la place principale et des rues adjacentes, les maisons, implantées en continuité les unes par rapport aux autres, forment le cœur de bourg historique. C'est là que les principaux commerces et services de proximité de la commune élisent domicile et que depuis quelques mois se tient le marché, tous les mercredis, sur la place.

Il y eut un temps, pas si éloigné que cela, où le bourg d'Avessac comptait d'innombrables commerces.

Les plus nombreux, allez savoir pourquoi, étaient les cafés. On en comptait 25 avant guerre dans le bourg. Seuls quelques-uns, en fait, possédaient la licence. Tous les autres se contentaient de vendre des boissons inférieures à 15 degrés. Ils étaient le plus souvent associés à une autre activité et sans devanture. On passait dans l'arrière cuisine où étaient installées quelques tables et chaises pour boire un verre, histoire de discuter un moment avant de faire ses courses.

Les épiceries étaient nombreuses elles aussi, jusqu'à 13. Certaines cependant ne faisaient que le petit dépannage. D'autres, plus importantes, faisaient la campagne :

Guillemin, rue de Redon, Riellan, place de l'église, Lachaise et Diéval, rue de Plessé, et Beaudrier, sur l'actuelle place de la Fontaine. Ils allaient dans les fermes vendre du café, du sucre, d'autres produits encore, et acheter en retour du beurre et des œufs.

Le bourg comptait encore 4 boucheries, une dans la rue de Redon, deux sur la place de l'église et une rue de Plessé qui n'ouvrait que le dimanche. D'autres commerces existaient encore, mais Avessac, en revanche, n'a jamais compté plus de deux boulangeries, comme aujourd'hui, celle du haut et celle du bas.

Les années 70 marquent un tournant. La vulgarisation de la voiture, qui facilite les déplacements, et l'apparition des grandes surfaces modifient les modes de consommation. Nombre de petits commerces disparaissent dans le bourg, mais une supérette, toujours existante, s'implante en revanche au début des années 80.

Le bourg d'Avessac reste encore aujourd'hui un lieu de vie au cœur de la commune. Sur la place de l'église se côtoient une boulangerie qui fait aussi pâtisserie, un salon de coiffure, la pharmacie et deux cafés dont l'un, le PMU, fait restaurant et l'autre la presse et le tabac. Rue de Plessé, se trouve la supérette, avec son rayon boucherie, le fournisseur de gaz, le café de pays avec sa « petite restauration » et un second salon de coiffure. Un peu plus loin dans la rue, la Poste et la bibliothèque municipale offrent également des services importants. A l'angle des rues de Plessé et de Massérac se trouve la crêperie et un peu plus loin, l'autre boulangerie qui fait, elle aussi, pâtisserie. Rue de Redon se situe un magasin d'électroménager et rue de la gare une boutique d'impression et de développement photos. Le marché du mercredi matin enfin complète cette offre avec la présence de différents commerçants mobiles.

Tous ces commerces continuent ainsi d'offrir une gamme importante de services à la population, favorisent le lien entre tous et assurent la vie du bourg au quotidien. Il appartient alors à chacun d'entretenir ce dynamisme et de fréquenter régulièrement le centre bourg. ●



## Echange Avessac/Timizart

Une nouvelle association pour développer les liens entre Avessac et la Kabylie.



Après le franc succès de sa soirée diaporama de mars 2012 autour de la Kabylie, l'association Echange Avessac/Timizart entreprend de nouveaux projets. En effet, tout au long du mois d'octobre, une exposition a eu lieu à la bibliothèque municipale mettant un coup de projecteur sur la

vie culturelle de cette région d'Algérie. Un certain nombre de visiteurs ont pu découvrir l'artisanat, divers portraits, livres et autres pièces en lien avec la Kabylie.

Toujours dans le cadre de cette exposition, le 23 octobre dernier, ont été présentées des approches sur la géographie, l'histoire, la poésie, la littérature, la musique. La soirée s'est prolongée par la dégustation de gâteaux kabyles préparés lors d'un atelier cuisine en collaboration avec le jardin partagé de Plessé.

Aussi, Bernadette Lachenay, en charge de la moyenne section des maternelles à l'école publique du Petit Bois, s'est lancée dans une correspondance scolaire entre ses élèves et ceux scolarisés dans l'une des écoles de la commune

de Timizart.

L'association rappelle que ses principaux objectifs sont le développement des échanges culturels, sportifs et scolaires entre les deux communes. « Un programme d'actions a d'ores et déjà été mis en œuvre en 2012 et nous comptons bien sûr continuer sur cette lancée en 2013. Au programme, vers la fin d'hiver, une soirée couscous sera organisée, suivie au printemps par un concert de musique et chants kabyles. Vous y serez tous invités en temps et en heure ».

Le bureau ajoute que l'association est ouverte à tous.

**Pour nous rejoindre, contacter Jean-Charles Noblet au : 02 99 91 19 38. ou Samir Djouadi au : 06 15 33 56 37. ou par mail au : [avessac.timizart@yahoo.fr](mailto:avessac.timizart@yahoo.fr) ●**

## L'association du Foyer Culturel des Jeunes d'Avessac devient l'association Meuh Zik & Cow !

5 ans après son lancement, l'association a décidé de changer de nom lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le dimanche 2 Septembre 2012. Les objectifs restent les mêmes : Animer la commune et rassembler les habitants en organisant des événements musicaux. Suite à ce changement, nous avons pu accueillir de nouveaux membres et restons ouverts à toutes nouvelles adhésions.



[Membres de l'association]

Le bureau a lui aussi changé : Kévin EON succède à Benjamin BRIEND au poste de président, Marion CHAUVEL reste la trésorière et Pierre-Maxime ADOURITZ remplace Mathieu COCADIN au poste de secrétaire. De plus, l'association garde les mêmes événements : LES MEUH'ZIKALES (concert) et MEUH ZIK DANS L'BOURG (fête de la musique).



[Ministère Magouille aux Meuh'Zikales]

Pour 2013, le temps fort sera LES MEUH'ZIKALES qui aura lieu le Samedi 30 Mars 2013. Pour cette seconde édition, le groupe LE PIED DE LA POMPE nous fera le plaisir de venir jouer pour le lancement de son nouvel album. Un métissage de musique mélangeant chanson française et rock dans un trio de musiciens hors-pair. Trois autres groupes s'ajouteront à l'affiche de ce concert. Enfin, MEUH ZIK DANS L'BOURG aura lieu le Samedi 9 Juin 2013. Comme à notre habitude, nous vous ferons découvrir des groupes locaux lors de cette soirée conviviale et familiale.

Meuh'Zikement ●

➤ L'ASSOCIATION MEUH ZIK & COW



## Baptême républicain Aveillac sans frontières



Cette histoire, c'est comme un conte. Dans les contes, il y a un héros. Il a un désir ou un manque. Alors il s'en va. Il traverse des pays, des montagnes et des mers, il affronte de terribles dangers pour aller au bout de sa quête. C'est ce qu'ont fait Ulduz et Uzeir Ibrahimov. Ils ont tout quitté, famille, amis, maison, travail, tout ce qui leur était connu, familier, dans l'espoir de vivre en paix. Ce sont des héros de la vie, des héros d'aujourd'hui. Dans les contes, plusieurs marraines se penchent sur le berceau du nouveau-né, fils de roi tant qu'à faire ! On les fait venir pour qu'elles fassent des souhaits à l'enfant. Souvent, l'une d'elles parce qu'elle a été oubliée, fait un vœu contraire pour se venger...

Ce 12 Juillet à la mairie d'Aveillac, il y avait six parrains et marraines pour trois enfants aux prénoms de contes des mille et une nuits, Laman, Abdul, Ibrahim, petits princes de leurs parents venus d'Azerbaïdjan. Comme personne n'avait été oublié, nulle fée n'a jeté de mauvais sort !

Aux côtés du maire d'Aveillac, des membres de l'association Aveillac sans frontières, et de tous les gens présents ce jour-là, nous les parrains et marraines, nous leur avons exprimé nos vœux de bonheur. Du fond de notre cœur républicain, nous leur souhaitons d'être heureux simplement, de vivre sans peur dans notre pays des Droits de l'Homme, comme

tout un chacun devrait pouvoir le faire sur cette terre.

*Un étranger, c'est un ami que tu ne connais pas encore.* ●

› Gigi Bigot pour le collectif

*AVANT DE VENIR AU MONDE...  
C'EST POUR TOUT LE MONDE  
PAREIL !*

*Avant, quand on est dans le ventre, il paraît que c'est le paradis, qu'on est sans souci. On a de la place, on a toute la place. On fait le têtard, pépère peinard. On gesticule, on fait des bulles, des pirouettes, des galipettes.*

*Il paraît qu'on entend les bruits comme une petite musique de la vie, en sourdine, derrière un rideau de nuit.*

*Il paraît qu'on a une lumière juste au dessus du front : on voit tout, on sait tout...*

*On sait que le ciel comme le temps n'en finissent pas, que chacun est un mystère, que les vieux sont des enfants, que ce sont les enfants qui fabriquent les parents... On sait tout, on voit tout, on rigole bien dans le petit aquarium. Oui mais, un jour ... BOUM !*

*Bienvenue dans le grand cirque de la vie...*

*Le petit clown se met à crier : il veut tout raconter. Tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a su, tout ce qu'il a entendu. L'ange de la vie descend, pose son doigt sur la bouche de l'enfant : Chut! Pas si vite, t'as tout ton temps... T'as toute ta vie!*

*Depuis ce jour, celui-là même de notre naissance, on essaie de se rappeler ce qu'on savait déjà dans le petit aquarium.*

*On le sait que ça se peut d'être heureux !*

› Gigi Bigot

(d'après un conte de tradition juive)

## Comité des fêtes Aveillac



La soirée cabaret du 6 octobre 2012 a été un grand succès, les artistes «LES ALREX» ont ravi les spectateurs et le restaurateur le «Bistrot Gourmand» nous a régales. Il n'y aura pas de soirée spectacle en Octobre 2013, la salle «Espace loisirs» sera en travaux. Il vous faudra attendre Octobre 2014.

Le Réveillon du nouvel an 2012 a fêté son 15<sup>e</sup> anniversaire avec le traiteur «COCHIN de Blain» et l'orchestre «PEP'S MUSIC». Le raffinement était dans les assiettes et l'ambiance au rendez-vous.



### NOS ANIMATIONS 2013 :

- > THE DANSANT le 17 FEVRIER animé par Joël MOREAU à la salle espace loisirs
- > COURSES CYCLISTES le 6 JUILLET avec l'étoile cycliste du Don sera la 89<sup>e</sup> édition
- > VIDE GRENIER le 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE qui comme chaque année mobilise beaucoup d'aveillacais
- > THE DANSANT le 17 NOVEMBRE : salle espace loisirs
- > REVEILLON DU NOUVEL AN du 31 DECEMBRE 2013

Afin de remercier toutes les personnes bénévoles qui répondent présents à nos manifestations, notamment les courses cyclistes et le vide grenier, nous aurons le plaisir de leur offrir un repas. Nous avons fixé ce jour le samedi 13 avril 2013. Nous contacterons les personnes concernées.

Tous les membres du COMITE DES FETES vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013. ●

### Des nouvelles du Tennis Club

Avec 76 licenciés dont plus des 2/3 de jeunes, le Tennis club d'Avessac a atteint son premier objectif de l'année : maintenir le nombre de pratiquants et surtout rajeunir son effectif. En effet, ce sont 23 nouveaux jeunes qui nous ont rejoints en septembre en s'inscrivant aux cours dispensés par Eric Gauthier, moniteur BE, et qui, dans quelques années, porteront peut-être loin les couleurs du Club en compétition.



[Cours du jeudi soir... les garçons sont motivés !]

La saison de la section cycliste 2012 est terminée.

Le 24 février notre rando cyclo – pédestre – VTT s'est déroulée avec un temps superbe pour les 1037 participants.

Notre course cycliste a eu lieu le 24 avril, avec du mauvais temps mais les coureurs étaient au rendez-vous.

Le 10 novembre a eu lieu notre assemblée générale suivie de notre repas annuel.

Le 16 décembre s'est déroulé notre deuxième cyclo-cross sur le site de Rorion.



La section cycliste se félicite d'avoir dans ses rangs le médaillé d'argent sur piste aux derniers jeux olympiques Bryan COQUART et le champion de France de la Police Frédéric CHENAIS. ●

» LE BUREAU

Pour tout renseignement :  
Michel GUIHAIRE 02 99 91 00 49.  
Site : [cycloavessac-over-blog.com](http://cycloavessac-over-blog.com)

En attendant cette relève, le Club participe au championnat d'hiver (en cours) en alignant cette année 4 équipes adultes (3 équipes hommes et une équipe femme) et 1 équipe de garçons en catégorie 13/14 ans. Au printemps le Club espère créer 2 équipes supplémentaires, une équipe de filles en catégorie 11/12 ans et une équipe de tous jeunes garçons en 9/10 ans.

Le club a également comme gros objectif annuel l'organisation de ses 2 tournois : un tournoi réservé aux jeunes, qui se déroule durant les vacances de Pâques, et un tournoi ouvert à la fois aux jeunes et aux adultes qui clôturera l'année scolaire. On notera que l'édition 2012 de ce tournoi de juin a été, une fois de plus, une belle réussite avec 146 participants, dont la plupart sont désormais des habitués, et un niveau général des matches particulièrement relevé.



[les vainqueurs du tournoi de juin]

Il est ici beaucoup question de compétition, puisque la notoriété d'un Club s'assoit d'abord sur les résultats de ses licenciés en championnat et en tournoi, mais il faut préciser que le club a aussi tout simplement pour vocation d'accueillir au sein de ses installations (un court couvert et 2 courts extérieurs) tous ceux qui veulent taper dans la balle pour le plaisir. Ainsi, pour pouvoir profiter des terrains et, pourquoi pas, trouver des partenaires pour jouer, il suffit de prendre sa licence. Alors, si vous avez une vieille raquette qui dort dans un placard, si vous voulez découvrir une nouvelle discipline ou simplement vous détendre entre amis, quel que soit votre âge, n'hésitez pas à vous renseigner ! Tél 02.99.91.07.75 ●



## St Pierre Avessec Football

L'effectif de la saison 2012-2013 est de 130 joueurs licenciés.

Le club a enregistré de nouvelles recrues, ce qui a permis d'engager cette année encore 3 équipes en championnat.

L'équipe A évolue en 1<sup>ère</sup> division de district, l'équipe B en 3<sup>e</sup> division et l'équipe C en 4<sup>e</sup> division.

Le travail assidu de l'ensemble des joueurs à l'entraînement et l'implication de chacun dans les projets sportifs du club devraient permettre une bonne saison.

Les u10/u11 et les débutants font partie uniquement du club de la St Pierre ●



## Groupement jeunes Avessec Fégréac

Les u19 et u17, par manque d'effectifs, sont en entente avec le club du Dresny Plessé.

Les joueurs se connaissent bien car ils ont déjà eu l'occasion de jouer ensemble, il y a 2 ans.

Pour la première année, grâce à la ténacité des encadrants, le groupement peut se féliciter d'engager 2 équipes en u15.

Malheureusement les joueurs nés en 2000 et 2001 ne sont pas assez nombreux, les u11 deuxième année ont donc accepté de se surclasser pour ne pas laisser quelques joueurs sur la touche.

De plus le club de la St Pierre d'Avessec met tout en œuvre pour créer une équipe féminine. **Si vous êtes intéressés par la pratique du football prenez contact avec Gaël Paillaud ou Christine Favreau.** ●

### DATE À RETENIR :

Le **samedi 30 Mars 2013**, troisième édition de la féminine cup, journée réservée au football féminin, licenciées ou non.

Le **jeudi 9 mai 2013**, le grand tournoi du club qui réunit plus de 450 jeunes footballeurs.



## Gymnastique Volontaire d'Entretien (TAÏSO)

Tous les mardis après-midi, à 14 heures 30, une trentaine de volontaires assidues et passionnées se retrouvent dans la bonne humeur avec «Véronique», notre animatrice dynamique et compétente, pour une heure quinze de sport avec différents accessoires (ballons, haltères, bâtons, élastiques, etc...) suivie d'un moment pour abdominaux, relaxation, étirements.

Ces cours ont lieu à la salle ESPACE-LOISIRS.

Les inscriptions sont toujours ouvertes avec deux séances gratuites de découverte. ●

› Le bureau







## Société horticuture



Après 8 années passées sur le site du château du Pordor, la Société d'Horticulture du Pays de Redon installera dès 2013 le salon « végétal Passion » en plein cœur de Redon, dans l'enceinte du lycée ISSAT, quartier du Châtelet.

Les membres du bureau, bénévoles et adhérents tiennent à remercier toutes les personnes, associations et commerçants d'Avessac qui ont fidèlement contribué au bon déroulement de cette manifestation. Nous remercions également la municipalité pour son aide logistique. Nous remercions enfin Mr et Mme De Varreux pour leur collaboration et leur accueil. La synergie de ces acteurs nous a permis d'accueillir près de 5000 visiteurs à chaque édition.

**Encore un grand merci et rendez vous les 27 et 28 avril prochains à Redon !!** ●

› L'ÉQUIPE DE LA S.H.P.R.

## Les horaires des déchèteries changent

**LES HORAIRES :** A compter du 1<sup>er</sup> octobre, les horaires des huit déchèteries de la CCPR changent. Désormais, les principaux sites seront ouverts une journée entière supplémentaire en semaine (le mercredi ou le lundi selon les lieux).

La journée du mardi, plus calme en fréquentation, sera fermée au public et consacrée à l'entretien des sites, à la formation et au travail collectif des agents.

Les créneaux horaires du matin et de l'après-midi ont été harmonisés. L'ouverture du matin sera effective à 9h, contre 9h30 auparavant.

Retrouvez les horaires complets sur le site internet [www.cc-pays-redon.fr](http://www.cc-pays-redon.fr) (rubrique gestion des déchets, les déchèteries), à l'accueil de la CCPR, dans votre mairie et dans le guide pratique de la Communauté, distribué avec votre journal.

**LES TRAVAUX :** La CCPR s'est engagée à réhabiliter toutes les déchèteries, durant les deux prochaines années. Les horaires d'ouverture seront impactés durant cette période, puisque chaque site sera fermé au public durant sa réhabilitation. Des créneaux horaires supplémentaires seront mis en place dans les déchèteries voisines pour répondre à la demande.

Les travaux démarreront à Saint-Nicolas-de-Redon courant novembre, puis à Plessé et Allaire au premier trimestre 2013. Les quatre autres sites seront réhabilités à compter de fin 2013, jusque fin 2014. Les changements périodiques d'horaires seront disponibles dans les déchèteries, en mairie, dans les lieux d'accueil de la CCPR et sur le site internet. Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez adresser un mail au service environnement : [environnement@cc-pays-redon.fr](mailto:environnement@cc-pays-redon.fr) ●

## Les permanences d'Yves DANIEL – Député de notre circonscription

NOZAY	Tous les lundis	14h30 – 15h30
GUEMENE-PENFAO	4 février 2013 25 mars 2013 13 mai 2013	14h30 – 15h30
ST-NICOLAS-DE-REDON	4 février 2013 25 mars 2013 13 mai 2013	15h45 – 16h45

Des permanences sont assurées également sur d'autres communes (Blain, Derval, etc ...).

Il est indispensable de prendre rendez-vous auprès de Madame CASTELIN Dominique, assistante parlementaire au 09.67.06.38.17. (Adresse du bureau : 8, allée des Lilas – 44170 NOZAY) ●

## Nouvelle installation

Hervé Bauthamy a créé à la Noë une écurie de propriétaires pour les chevaux, « les prairies du lac Noë ». Outre différentes formules de pensions, il propose cours et entraînements avec un moniteur diplômé, ouvert à tous, propriétaires ou non. Différentes formes de randonnées sont également proposées.

Pour plus d'informations :

06 72 94 53 30 ou 06 68 66 70 99 ●



## Presse

OUEST FRANCE : CADRO Cédric

06.30.06.29.07. / [cadro.cedric@live.fr](mailto:cadro.cedric@live.fr)

PRESSE OCEAN : PONROY Guillemette

02.40.17.61.50 /

[guillemette2@wanadoo.fr](mailto:guillemette2@wanadoo.fr)

LES INFOS : DJOUADI Samir

06.15.33.56.37 / [infosamir@yahoo.fr](mailto:infosamir@yahoo.fr)



Union des EcoCycleries



L'association Recycle & Don est la première recyclerie du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Redon. Basée à Conquereuil, cette recyclerie COLLECTE AUPRÈS DES PARTICULIERS LES OBJETS ET MATÉRIAUX RÉUTILISABLES afin qu'ils ne soient plus jetés en déchèterie alors que leur vie peut encore être prolongée. Son activité est basée sur la VALORISATION DES OBJETS ET MATÉRIAUX récoltés par le réemploi, l'adaptation, la réparation, la transformation, le détournement dans le but de réduire la production des déchets potentiels, d'inciter à réutiliser, de créer des objets pratiques et artistiques.

Pour :

- d'enfouissement + de réutilisation
- d'incinération + de recyclage
- de gaspillage + d'emplois locaux
- de pollution + de solidarité

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois, les particuliers peuvent donc apporter les objets dont ils n'ont plus besoin et qu'ils souhaitent donner à l'atelier. Ils sont accueillis par des bénévoles qui leur expliquent le fonctionnement de la recyclerie. Ces mêmes jours, la boutique solidaire tenue par un salarié et des bénévoles propose des biens d'équipements pour tous et à petit prix!

**La boutique solidaire : une boutique où l'on trouve de tout à petits prix... rue de la mairie à Conquereuil ouverte le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**

> Proposer des biens d'équipements (armoires, lits, canapés, tables, chaises, réfrigérateur,...), des vêtements, chaussures, de la vaisselle, des livres, des jouets, des articles de puériculture, des outils,...pour tous.  
> Une boutique qui permet une dynamique locale, économique et sociale...

Soucieuse de créer du lien social en milieu rural, l'association a développé cette année des ateliers de partage de savoir-faire de réparation de vélos, relooking de meubles et de couture (détournement de vieux vêtements) afin de valoriser au mieux les objets collectés. Ils ont lieu le mardi après-midi et sont organisés par les salariés et bénévoles. Ils sont ouverts à tous les adhérents de l'association.

**Si vous souhaitez nous soutenir dans notre démarche, vous pouvez adhérer à l'association en nous contactant par mail ou téléphone. Si vous avez en plus du temps de disponible, vous pouvez devenir bénévoles.** En fonction de vos goûts, compétences et disponibilités, vous pouvez nous rejoindre pour :

- > participer à la collecte en apport volontaire à l'atelier le samedi matin (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> de chaque mois)

- > participer au tri et à la mise en rayon dans la boutique le samedi (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> de chaque mois) ou en semaine pour aider les salariés
- > participer à la vente à la boutique le samedi
- > participer aux ateliers d'échanges de savoir-faire

#### Nous récupérons :

**Meubles / Vaisselle / Décoration / Jouets et puériculture / Livres, CD, DVD / Textiles propres et non tâchés / Outils, quincaillerie / Articles de sport et de loisirs / Électroménager en état de marche**

#### Nous ne reprenons pas :

**Tout ce qui est sale et non réemployable!!** et... les pneus, le matériel informatique, TV, Hi-Fi obsolète

#### APPORT VOLONTAIRE À L'ATELIER

5 rue de la mairie  
44290 CONQUEREUIL  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois,  
de 9h30 à 12h30

#### COLLECTE À DOMICILE

Sur RDV téléphonique et payante (forfait + frais kilométriques)

Contact :

[recycletdon@gmail.com](mailto:recycletdon@gmail.com)

Tél : 02 40 87 91 90

Siège social : 8 impasse St Louis  
44290 CONQUEREUIL

## Les abeilles, une richesse à préserver



Savez-vous que 30% des ruches disparaissent par an, alors que l'abeille est indispensable aux cultures et à la nature et qu'elle est protégée par loi.

Si vous avez un essaim d'abeilles dans votre jardin ou en apercevez au bord d'un chemin ou d'un champ, faites le savoir au 02.99.91.01.57. (DAVAL Omer).

Plusieurs personnes sont là pour intervenir et récupérer l'essaim (dont deux professionnels de communes voisines).

Enrichissons nos cultures en sauvant nos abeilles, plus de 7000 hectares sont à polliniser sur notre commune. ●





## Votre CPAM vous informe

L'ASSURANCE MALADIE, VOTRE ASSUREUR SOLIDAIRE EN SANTÉ

### UNE NOUVELLE RELATION AVEC LES ASSURÉS

mon  
parcours  
d'assuré

Les missions de l'Assurance Maladie vont au-delà du remboursement des soins, du paiement des indemnités journalières et de l'avance des frais médicaux. Avec la marque « Mon parcours d'assuré », votre Cnam vous aide aussi à mieux gérer votre santé et vous accompagne tout au long de votre vie, en s'appuyant sur des moments clés : l'arrivée d'un enfant, un déménagement, l'invalidité, la perte d'un proche... Pour toutes ces situations, la Cnam de la Loire-Atlantique a développé des offres d'accompagnement personnalisées.

### ÊTRE ACTEUR DE VOTRE SANTÉ

Votre relation avec l'Assurance Maladie a ainsi évolué : vous devenez acteur de votre santé et notre posture d'assureur solidaire en santé se confirme. La marque « Mon parcours

d'assuré » est le gage de cette nouvelle relation. Elle regroupe un ensemble de services, disponibles sur notre site internet [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), pour simplifier nos échanges et vous faciliter l'accès à des données essentielles :

- > [ameli-direct.fr](http://ameli-direct.fr), pour trouver toute l'information santé sur les maladies courantes, validée par les autorités médicales,
- > [ameli-sante.fr](http://ameli-sante.fr), pour connaître les adresses et tarifs des professionnels de santé que vous souhaitez consulter,
- > [moncompteameli](http://moncompteameli.fr), pour suivre vos remboursements, télécharger vos attestations de droits, échanger par courriel avec votre Cnam, commander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), profiter de votre espace prévention personnalisé...

Connectez-vous également sur [ameli.fr](http://ameli.fr) pour connaître vos droits et démarches, télécharger des formulaires... Un espace dédié « Votre Caisse » vous permet également d'accéder directement à l'actualité de votre Cnam.

## EXPRESSION AU SEIN DU CONSEIL

### Mot de la minorité en question

Dans le précédent bulletin municipal, la majorité « soucieuse de ne pas entretenir la polémique » fait part de sa décision de ne plus faire paraître de réponses « Le mot de la majorité ».

Souvenons-nous que ce sont ces mêmes élus qui sont à l'origine du « Mot de la minorité » et qui, une fois aux affaires, ont édité « Le mot de la majorité ».

Si nous devons tirer une conclusion, elle est assez sévère pour cette équipe en place, car dans l'opposition, elle ne s'est pas privée de lancer des polémiques, d'être très critique, tellement plus que l'opposition d'aujourd'hui, qui se veut constructive et a proposé de contribuer au fonctionnement de la commune.

Serions nous indignes, ou pire, demeurés ?  
Le rejet de l'autre n'est pas de notre fait.  
Les Avesacais seront juges.

Deux projets très importants sont en cours aujourd'hui : Le PLU et les éoliennes.

Nous attirons l'attention des citoyens sur ces sujets, qu'ils n'hésitent pas à exprimer leurs craintes.  
Soyons vigilants, n'attendons pas la réalisation des projets pour les amender, voire les contester.

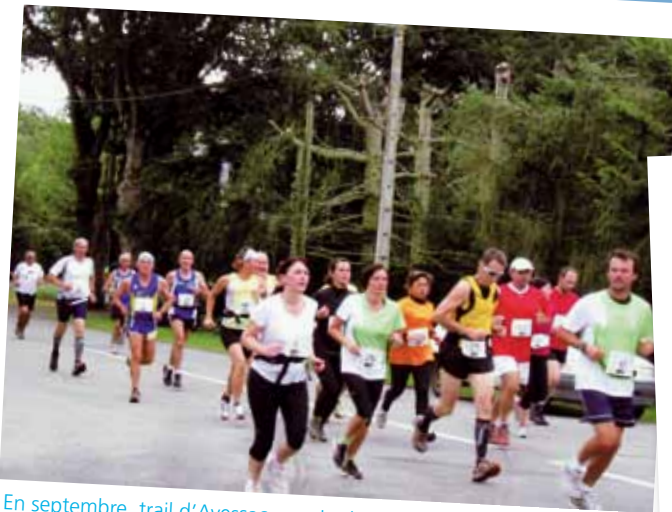
Les élus, Dominique de CACQUERAY, Antoine ARMENIO, Stéphane BAUTHAMY, Bernard DELANNEE, Jean-Louis VONNET. ●



En juin, Meuh'Zik dans l'bourg



Début septembre, vide-grenier avec le Comité des fêtes



En septembre, trail d'Avessac avec les bézous d'châtaignes



En novembre, concert de musique avec Avessac sans frontières



Début décembre, le Téléthon à Avessac



En décembre, arrivée du Père Noël dans les écoles

>>> Aidez-nous à alimenter cette page en nous faisant parvenir vos **meilleurs clichés** pris à l'occasion de différentes manifestations locales, en précisant sa nature, sa date, ses organisateurs et/ou son auteur.